

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**États financiers**  
**au 31 mars 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Rapport de la direction	5
États financiers	
Revenus et dépenses	6 - 7
Évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette	8 - 9
Flux de trésorerie	10
Situation financière	11
Notes complémentaires	12 - 26



## Rapport de l'auditeur indépendant

Au Chef et Conseillers  
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
1000, rue Germain  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 5T6

T 819 825-6226

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Val-d'Or  
Le 26 juillet 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111174

## Rapport de la direction

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ci-joints du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la direction et les membres du conseil d'administration assument ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers.

Le Conseil rencontre périodiquement la direction et les membres du conseil d'administration ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., effectue un audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et exprime son opinion sur les états financiers. L'auditeur indépendant a pleinement et librement accès à la direction et aux membres du conseil d'administration du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik et les rencontrent lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik :



Membre du conseil



Directrice générale

Le 26 juillet 2022

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Services aux Autochtones Canada (SAC)		
Entente de transferts financiers	4 130 596	4 071 846
Paiements de contribution fixes	4 133 977	4 318 463
Paiements de contribution souples	1 203 076	1 090 598
Secrétariat aux affaires autochtones	256 457	422 362
Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits		
Entente	6 194 799	3 417 135
Recouvrements		26 539
Conseil de la Nation Waban-Aki	51 456	1 545 012
Conseil en Éducation des Premières Nations	812 553	851 226
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)		
Entente	467 285	459 926
C.S.S.S.P.N.Q.L.	187 542	177 788
Gouvernement provincial		
Entente	1 382 876	841 984
Remboursements	(93 394)	
Gouvernement fédéral		
Entente	861 565	192 494
FRC	196 917	199 272
FAE	107 877	112 111
FRC-J	22 391	22 391
PCC	97 638	70 836
FRC COVID-19	121 203	
11 300	32 748	
Régional / Local autres		
Revenus contrats et services des secteurs de la communauté	1 197 374	1 077 569
Revenus de contrats et services	110 835	66 415
Frais communautaires	74 124	152 528
Revenus de donateurs	27 860	6 725
Revenus de garderie	12 570	1 044
Intérêts et frais d'administration	44 309	55 707
Intérêts - Fonds affecté en fiducie	360	283
Autres revenus	105 599	76 555
Remboursements - Commission de crédit	26 092	1 590
Redevances	595 672	1 583 467
	<hr/> 22 340 909	20 874 614
Revenus reportés de l'année précédente	7 063 066	4 355 470
Revenus reportés à l'année suivante	(10 311 992)	(7 063 066)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(421 878)	(1 446 016)
	<hr/> 18 670 105	16 721 002

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales	8 845 446	6 850 268
Rémunération du chef et des conseillers	211 346	159 057
Salaires et charges sociales - CSEF	161 469	142 142
Activités récréatives et culturelles	57 239	16 861
Activités scolaires et pédagogiques	44 569	6 605
Assurances	106 372	75 930
Énergie et carburant	359 856	232 801
Contrats	2 609 920	2 612 507
Entretien et réparations	206 224	271 852
Entretien et réparations du matériel roulant	175 105	122 339
Charges locatives	92 706	92 831
Frais de formation	47 022	10 842
Allocation de formation	125 347	202 391
Frais de scolarité	23 588	27 313
Frais de voyages et de déplacements	187 932	74 476
Frais de transport contractuel SSNA	6 864	17 315
Honoraires professionnels	120 093	95 842
Matériel et fournitures	757 365	806 824
Matériel médical	52 378	54 138
Matériel scolaire	22 797	2 576
Collations	264 885	130 379
Aide sociale - Besoins fondamentaux	237 741	227 339
Aide sociale - Besoins particuliers	83 170	252 269
Aide sociale - Emploi	2 590	
Séjour hors foyer		2 620
Frais de gestion		2 100
Frais de poste et de transport	39 016	18 078
Commission de crédit	44 316	5 158
Publicité et promotion	9 824	17 851
Réunions	17 098	8 777
Taxes, licences et permis	22 811	17 609
Frais de membres - Inscriptions	20 125	9 951
Télécommunications	87 986	94 006
Ajustement des dépenses refacturées des années antérieures	(11 804)	(3 269)
Dépenses contrats et services des secteurs	834 268	445 555
Dépenses services publics des secteurs	207 001	170 213
Dépenses opérations par secteurs	156 105	461 801
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	8 943	26 093
Gain sur cession d'apport reporté afférent aux immobilisations	(5 752)	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 071 152	961 009
Amortissement des droits d'usage	3 331	3 507
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(472 594)	(484 349)
	<b>16 833 850</b>	<b>14 241 607</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>1 836 255</b>	<b>2 479 395</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Évolution des soldes de fonds et variation des actifs financiers nets**  
**(dettes nettes)**  
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**SOLDES DE FONDS**

					<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Fonds d'immobili- sations corporielles	Fonds d'administra- tion	Fonds de réserve	Total	\$	\$
	en fiducie	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	22 773	6 105 842	76 001	2 000 000	8 204 616	5 725 221
Excédent des revenus sur les dépenses	360	605 080	980 815	250 000	1 836 255	2 479 395
Investis en immobilisations corporelles		1 784 961	(1 784 961)		-	-
Solde à la fin	<u>23 133</u>	<u>8 495 883</u>	<u>(728 145)</u>	<u>2 250 000</u>	<u>10 040 871</u>	<u>8 204 616</u>

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Évolution des soldes de fonds et variation des actifs financiers nets**  
**(dette nette)**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)**

					2022	2021
	Fonds affecté en fiducie	Fonds d'immobilisations corporelles	Fonds d'administration	Fonds de réserve	Total	Total
Excédent des revenus sur les dépenses	360	605 080	980 815	250 000	1 836 255	2 479 395
Immobilisations corporelles						
Amortissement des immobilisations corporelles		1 071 152			1 071 152	961 009
Amortissement des droits d'usage		3 331			3 331	3 507
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		8 943			8 943	26 093
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(2 128 688)			(2 128 688)	(2 600 171)
Cession d'immobilisations corporelles		500			500	82 500
	360	(439 682)	980 815	250 000	791 493	952 333
Variation des actifs non financiers						
Frais payés d'avance			26 903		26 903	67 132
Variation d'actifs assujettis à des restrictions	(360)				(360)	(283)
	(360)	-	26 903	-	26 543	66 849
Variation des actifs financiers nets (dette nette)	-	(439 682)	1 007 718	250 000	818 036	1 019 182
Actifs financiers nets (dette nette) au début	-	(5 101 262)	3 931 165	2 000 000	829 903	(189 279)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin	-	(5 540 944)	4 938 883	2 250 000	1 647 939	829 903

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 836 255	2 479 395
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 071 152	961 009
Amortissement des droits d'usage	3 331	3 507
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(472 594)	(484 349)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	8 943	26 093
Gain sur la cession d'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	(5 752)	
Intérêts - Fonds affectés en fiducie	(360)	(283)
	<u>2 440 975</u>	2 985 372
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>627 210</u>	2 900 745
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>3 068 185</u>	5 886 117
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Encaissements d'apport à recevoir	78 651	75 214
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 128 688)	(2 600 171)
Cession d'immobilisations corporelles	500	82 500
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	421 879	1 446 016
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 627 658)</u>	(996 441)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursements d'emprunts et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(78 651)</u>	(75 214)
<b>Augmentation de l'encaisse</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 361 876	4 814 462
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>11 916 792</u>	7 102 330
	<u>13 278 668</u>	11 916 792

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Situation financière

au 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Court terme		
Encaisse	11 278 668	11 916 792
Dépôt à terme, 0,89% à 1 %	2 000 000	2 326 755
Comptes clients et autres créances (note 4)	5 091 656	78 641
Tranche des apports à recevoir échéant à moins de un an	82 229	14 322 188
	<u>18 452 553</u>	<u>14 322 188</u>
Long terme		
Apports à recevoir (note 5)	354 742	436 982
	<u>18 807 295</u>	<u>14 759 170</u>
<b>PASSIFS</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 6)	2 155 462	2 039 180
Revenus reportés (note 7)	10 311 992	7 063 066
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	82 229	78 641
	<u>12 549 683</u>	9 180 887
Long terme		
Dette à long terme (note 9)	354 742	436 982
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	4 254 931	4 311 398
	<u>17 159 356</u>	13 929 267
<b>DETTE NETTE</b>		
	<u>1 647 939</u>	829 903
<b>ACTIFS NON FINANCIERS ET ACTIFS ASSUJETTIS À DES RESTRICTIONS</b>		
Encaisse assujettie à des restrictions - Fiducie	23 132	22 772
Frais payés d'avance	26 904	
Placements (note 11)	308 306	308 306
Immobilisations corporelles (note 12)	7 998 197	6 950 104
Droits d'usage (note 13)	63 297	66 628
	<u>8 392 932</u>	7 374 714
	<u>10 040 871</u>	8 204 617
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
Fonds affecté en fiducie	23 133	22 773
Fonds d'immobilisations corporelles	8 495 883	6 105 842
Fonds d'administration (déficitaire)	(728 145)	76 001
Fonds de réserve	2 250 000	2 000 000
	<u>10 040 871</u>	8 204 616

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Membre du conseil



Directrice générale

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

Le Conseil de bande est une entité légale telle que définie dans la Loi sur les indiens. Un Conseil de bande est considéré comme un gouvernement local composé d'un chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la bande pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement. Le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik est composé d'un chef, d'un vice-chef ainsi que de trois conseillers.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Selon l'entente avec « Services aux Autochtones Canada » (SAC), les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du fonds approprié.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et les produits d'intérêts non affectés lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits de contrats et services sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu ou que le service a été rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

La société constate ses revenus de redevances, selon les modalités prévues aux ententes conclues, au moment de leur distribution, lorsque les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

#### Comptabilité par fonds

Les règles de la comptabilité par fonds ont servi à la préparation de ces états financiers. Les ressources sont regroupées dans des fonds correspondant à des activités ou objectifs spécifiques. L'organisme utilise quatre catégories de fonds: le fonds d'administration, le fonds de réserve, le fonds d'immobilisations corporelles et le fonds en fiducie.

- Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion;
- Le fonds de réserve présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration;
- Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles;
- Le fonds affecté en fiducie est composé de fonds détenus en fiducie (capital et intérêts) auprès du SAC.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de l'organisme sont employés normalement pour servir des services futurs.

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

#### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent:

	Taux
Bâtiments	5 %
Système sanitaire	15 à 20 %
Matériel roulant	30 %
Équipements	20 %
Équipement informatique	30 %
Droits d'usage	5 %

#### *Réduction de valeur*

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des revenus et dépenses.

### 3 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit la majeure partie de ses revenus conformément à une entente de financement avec les Services aux Autochtones Canada (SAC).

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Notes complémentaires**

au 31 mars 2022

---

**4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Comptes clients	2 228	38 281
Apports à recevoir		
Services aux Autochtones Canada	2 551 094	433 493
Secrétariat aux Affaires Autochtones	641 659	775 662
Autres apports à recevoir	1 583 539	365 143
Avances à des sociétés ayant un administrateur commun, sans intérêt	136 228	512 997
Taxes à la consommation à recevoir	176 908	201 179
	<b>5 091 656</b>	<b>2 326 755</b>

**5 - APPORTS À RECEVOIR**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Secrétariat aux affaires autochtones	436 971	515 623
Tranche échéant à moins de un an	(82 229)	(78 641)
	<b>354 742</b>	<b>436 982</b>

**6 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 401 326	1 295 154
Salaires et charges sociales à payer	754 136	744 026
	<b>2 155 462</b>	<b>2 039 180</b>

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

### 7 - REVENUS REPORTÉS

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Administration service enseignement # 2290	500 278	221 829
Service de transport - Éducation # 2313	104 427	
Aménagement cour École Mikizicec # 2315	180 553	
Programme lutte à l'intimidation # 2344	10 000	
Amélioration locative École Mikizicec # 2360		1 081 756
École Mikizicec # 2760	13 174	19 237
Soutien global étude postsecondaire # 2761	86 816	
Service de garde scolaire de Kitcisakik # 4105	34 823	
Aide préscolaire # 4110	21 379	101 651
Centre savoir être savoir faire (CSESF) # 9085	706 309	706 309
Anicinabemodan - Volet langue autochtone # 9087	487 594	
Anicinabemodan - Parlons Anicinabemowin - # 9087-1	26 665	
Centraide / Fonds urgence appui communautaire Covid-19 # 2447		8 069
Prévention des mesures moins perturbatrice # 2775	148 000	
Maison des jeunes # 2805	34 500	26 013
Gestion & soutien / Service santé # 3000	492 745	113 755
Club des aînés de Kitcisakik # 3036	25 000	
Initiative des soins de soutien dans le cadre de la pandémie # 3038	74 843	
Transport médical service assuré client # 3045		40 416
Lutte contre le cancer # 3072		9 236
Soutien santé pensionnats indiens # 3077	118 210	
Principe de Jordan - Prestation services # 3350	199 738	376 721
Revitalisation de la langue ministère de la langue # 3360		25 175
Rénovations / Construction / Centre de Santé # 3370	2 227 576	439 775
Programme de soutien aux services Witciciin Aji # 9102	556 793	
Formation en menuiserie # 2520	33 347	
Licence construction Coopérative # 9028	47 081	57 696
Coopérative de Solidarité Wenicec # 9029	10 000	
Plan quinquennal 2017-2022 (SEK) # 9033		46 800
Coatching gérant Dépanneur # 9036	22 860	90 948
Projet touristique communautaire # 9113	18 322	32 398
Projet migona artisanat # 9114	35 540	39 111
Service de traiteur communautaire # 9115	11 706	10 589
Projet pekede et migona # 9116	7 259	17 488
Stratégie aide revenu emploi jeunes Premières Nations # 2372	129 008	
Prestation de services / Aide au revenu # 2762	71 377	
Paniers de Noël # 2806	39 668	37 088
Jeunes en mouvement vers l'emploi # 2807		73 269
Paniers de Noel / Deuxième récolte # 2808	30 000	
Programme prévention violence familiale # 3075	31 338	
Mobilisation citoyenne de jeunes autochtones # 4245	57 500	
Université MCGILL # 9075	21 591	
Table de Discussions - Traites et Gouvernement Autochtone# 2491	76 885	127 972
Revendications Particulières & Spéciales # 2493	19 164	969
Politique / Soutien aux gouvernements indiens # 2770		29 064
Anicinapek Nigamowin festival de musique # 2625	6 875	
Administration générale # 2767	1 605 955	1 352 815
Transport Employés # 2769	378 846	306 893
Élaboration recueil de traduction phonétique mots algonquins # 3999	60 880	19 478

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

### 7 - REVENUS REPORTÉS (suite)

Plan de formation & perfectionnement # 9086	78 116	88 737
Sports & loisirs communautaires # 2550	44 030	49 926
Activités Communautaires / Jeux Annuels # 2555	26 011	19 977
Eau & égout fonctionnement & entretien biens / Eau potable # 2516	283 307	567 364
Patinoire # 2517	101 716	101 716
Immobilisation et travaux publics # 2765	468 614	223 406
Déneigement chemin d'accès Bourque # 2766	94 753	148 309
Bois de Chauffage # 9038	221 636	241 334
Fonds autochtones pour les espèces en péril # 9043	50 000	
Projet d'entrevues - Anishnabek Otakiwan # 9064		3 948
Consultation foresterie / SAA # 9067		165 000
Projet Gazoduc # 9068	28 746	
Projet Adjijimoc # 9069	23 919	21 138
Entente de coopération EACOM # 9076	25 000	
Formation Générale aux Adultes (FGA) # 2758-5	19 691	19 691
Wanaki - développement des capacités # 2490	11 828	
PCG / Développements des capacités # 2495	70 000	
	<b>10 311 992</b>	<b>7 063 066</b>

### 8 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 500 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,25 % (3,95 %, 3,7 % au 31 mars 2021). Les créances, jusqu'à concurrence de 535 000 \$, sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire.

### 9 - DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Effet à payer, 4,51 %, remboursable par versements semestriels de 31 966 \$, échéant en octobre 2023 (a)	380 154	425 407
Effet à payer, 4,51 %, remboursable par versements semestriels de 18 543 \$, échéant en décembre 2023 (a)	56 817	90 216
Versements exigibles à court terme	436 971	515 623
	82 229	78 641
	<b>354 742</b>	<b>436 982</b>

a) Ces effets à payer sont garantis par le Secrétariat aux affaires autochtones qui s'engage à effectuer les paiements en capital et en intérêts sur ces emprunts pour un montant maximum autorisé de 665 456 \$ en capital.

Les effets à payer sont garantis par une hypothèque mobilière de 535 000 \$ sur l'universalité des créances présentes et futures.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 82 229 \$ en 2023 et à 354 742 \$ en 2024.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### 10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	4 311 398	3 349 731
Encaissements	421 879	1 446 016
Cession	(5 752)	
Amortissement des apports reportés	<u>(472 594)</u>	<u>(484 349)</u>
Solde à la fin	<u>4 254 931</u>	<u>4 311 398</u>

### 11 - PLACEMENTS

	2022	2021
	\$	\$
Parts privilégiées - Coopérative de Solidarité Wenicec (10 parts)	10 000	10 000
Parts - Projet Nadagam (32 % ; 34 % au 31 mars 2021)	<u>298 306</u>	<u>298 306</u>
	<u>308 306</u>	<u>308 306</u>

### 12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtiments	5 795 678	1 810 371	3 985 307	2 850 932
Système sanitaire	2 203 905	1 024 376	1 179 529	1 269 358
Matériel roulant	2 926 879	1 850 789	1 076 090	1 443 531
Équipements	2 570 272	1 330 331	1 239 941	1 082 359
Équipement informatique	693 493	388 363	305 130	303 924
Construction en cours	<u>212 200</u>		<u>212 200</u>	
	<u>14 402 427</u>	<u>6 404 230</u>	<u>7 998 197</u>	<u>6 950 104</u>

### 13 - DROITS D'USAGE

	2022	2021
	\$	\$
Droits d'usage	129 793	129 793
Amortissement des droits d'usage	<u>(66 496)</u>	<u>(63 165)</u>
	<u>63 297</u>	<u>66 628</u>

En 2008, l'organisme a contribué à la construction du CPE Misipison pour un montant total de 129 793 \$. Cette contribution permet à l'organisme d'utiliser 12,75 % de la superficie du bâtiment pour la pré-maternelle (K4).

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

### 14 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

	2022	2021
	\$	\$
<b>Revenus selon les états financiers (page 6) :</b>		
Entente de transferts financiers	4 130 596	4 071 846
Paiements de contribution fixes	4 133 977	4 318 463
Paiements de contribution souples	<u>1 203 076</u>	1 090 598
	<b><u>9 467 649</u></b>	<b><u>9 480 907</u></b>
<b>Revenus répartis aux projets suivants :</b>		
Administration service enseignement # 2290	1 960 363	1 679 443
Amélioration SAC / Langue et culture # 2291	87 000	90 525
Service hébergement des étudiants # 2312	16 887	28 840
Service de transport - Éducation # 2313	313 123	
Allocation base / Éducation adultes # 2314		499 498
Aide et conseils école Provincial # 2316		129 456
Infrastructure enseignement école Mikizicec # 2318	346 474	45 570
Soutien global étude postsecondaire # 2761	234 465	182 426
Soutien global étude postsecondaire / Covid-19 # 2761-1	49 920	44 289
Pandémie COVID-19 / Petites infrastructures #3068	185 185	
Éducation spéciales PES / CEPN #4010	30 218	
Service de garde scolaire de Kitcisakik ISGPNI / CSSS #4105	68 412	
Prévention des mesures moins perturbatrice # 2775	844 984	746 984
Aide humanitaire / Accompagnement # 2776	20 000	25 000
Famille répits # 2777	15 000	10 000
Activités culturelles et communautaires # 2778	100 000	50 000
Initiative communautaire # 2782	162 396	162 396
Mise en œuvre TCDP - IBECC soutien enfance famille Premières Nations #2783	388 270	
Gestion des crises en santé mentale # 3015		26 000
Maintien à domicile / Aide à la vie autonome # 3037	174 082	173 158
Initiative des soins de soutien dans le cadre de la pandémie #3038	112 568	
Formation construction cabanons # 2520	64 987	46 850
Développement économique des collectivités # 2768	93 751	93 156
Licence construction Coopérative # 9028		36 993
Coaching gérant Dépanneur # 9036		121 164
COVID-19 PSTDE # 9037	120 978	108 519
Inscription des indiens liste de bande # 2057	3 871	3 846
Stratégie aide revenu emploi jeunes Premières Nations #2372	148 360	
Prestation de services / Aide au revenu # 2762	733 791	998 997
Prestation de services / Aide au revenu Q2AF besoins fondamentaux #2762-1	120 230	
Table de discussion # 2491	150 885	201 181
Mise à jour plan mesures d'urgences aide gestion urgences # 2493	34 031	25 000
Avantages sociaux des employés # 2632	120 739	57 627
Administration générale # 2767	380 088	377 674
Fond opération administration générale #2771	<b>35 311</b>	

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

### 14 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA (suite)

Pandémie COVID-19 / Petites infrastructures # 3068	202 180
Pandémie COVID-19 / Fonds soutien aux communautés # 3069	269 484
Pandémie COVID-19 / Coronavirus / intervention # 3070	<b>966 734</b>
Pandémie COVID-19 / Petites infrastructures # 3071	538 476
Programme Développement Professionnel et Institutionnel # 3085	54 776
Gestion matières résiduelles # 2492	71 598
Rénovations & agrandissement bloc sanitaire # 2513	213 030
Forage nouveau puits eau potable # 2514	1 035 311
Eau & égout fonctionnement & entretien biens / Eaux usées # 2515	44 994
Eau & égout fonctionnement & entretien biens / Eau potable # 2516	<b>68 938</b>
Fonctionnement & entretien génératrice # 2556	660 690
Projets SIGI Système intègre de gestion immobilisations # 2763	35 095
Immobilisations et travaux publics # 2765	<b>150 000</b>
Wanaki / Développement des capacités # 2490	175 000
Développements des capacités planification communautaire globale #2495	72 639
	<b>192 539</b>
	<b>70 000</b>
	<b>9 467 649</b>
	<b>9 480 907</b>

### 15 - PASSIF AU TITRE DE SITES CONTAMINÉS

L'organisme peut avoir des sites contaminés non listés sur son territoire. Cependant, comme la responsabilité liée à la restauration, sujette aux lois applicables et à la réglementation, n'a pas encore été déterminée pour ces sites contaminés potentiels, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers.

Si la responsabilité liée à la restauration de l'organisme est déterminée dans le futur et que le montant du passif connexe peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, ce dernier serait comptabilisé contre les résultats, déduction faite des recouvrements provenant d'autres autorités gouvernementales et ce, dans l'année d'une telle détermination.

### 16 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES SOCIÉTÉS AYANT UN ADMINISTRATEUR COMMUN

	2022	2021
	\$	\$
Sociétés ayant un administrateur commun		
Revenus	102 139	241 307
Charges	461 044	676 977

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### **17 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

#### **Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

##### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les apports à recevoir et l'avance à une société apparentée, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des comptes clients, les apports à recevoir et l'avance à une société apparentée est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Comptes clients	2 228	38 281
Apports à recevoir	4 766 292	1 574 298
Avances à des sociétés ayant un administrateur commun	136 228	512 997
	<b>4 904 748</b>	<b>2 125 576</b>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2022 et 2021 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### **17 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix :

#### *Risque de taux d'intérêt*

La société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire autorisé porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les dépôts à terme et les effets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc la société au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

### **18 - BUDGET**

Les données budgétaires présentées pour les projets sont celles qui étaient disponibles et ne sont pas auditées ni examinées.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

### 19 - INFORMATION SECTORIELLE

	Éducation		Santé	
	Budget 2022	2022	Budget 2022	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	4 140 144	4 026 034	7 964 639	7 939 639
Gouvernement provincial				
Transferts	96 575	210 685	1 096 195	1 139 495
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(89 410)		(308 179)
Revenus reportés de l'année précédente	2 130 782	2 130 782	973 569	1 013 985
Revenus reportés à l'année suivante	(300 000)	(2 172 018)	(359 005)	(3 877 404)
Autres revenus	1 010 333	992 903	251 249	195 050
	<u>7 077 834</u>	<u>5 098 976</u>	<u>9 926 647</u>	<u>6 102 586</u>
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	2 323 774	1 929 599	3 414 141	3 260 824
Autres dépenses	3 179 902	1 745 430	3 823 853	2 676 435
	<u>5 503 676</u>	<u>3 675 029</u>	<u>7 237 994</u>	<u>5 937 259</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts</b>				
Transferts aux immobilisations corporelles	1 574 158	1 423 947	2 688 653	165 327
Autres transferts	(1 560 986)	(1 423 947)	(2 283 136)	(71 296)
	<u>13 172</u>	<u>-</u>	<u>390 909</u>	<u>90 531</u>
 <b>Développement économique</b>				
	Budget 2022	2022	Budget 2022	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	343 497	279 716	1 006 252	1 006 252
Gouvernement provincial				
Transferts	5 000	5 000	345 287	259 716
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(7 950)		(10 813)
Revenus reportés de l'année précédente	190 534	295 030	37 088	110 357
Revenus reportés à l'année suivante	(46 800)	(186 115)		(380 482)
Autres revenus	39 353	55 439	96 584	111 210
	<u>531 584</u>	<u>441 120</u>	<u>1 485 211</u>	<u>1 096 240</u>
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	260 789	236 283	654 250	501 390
Autres dépenses	296 262	210 221	760 421	606 500
	<u>557 051</u>	<u>446 504</u>	<u>1 414 671</u>	<u>1 107 890</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts</b>				
Transferts aux immobilisations corporelles	(25 467)	(5 384)	70 540	(11 650)
Autres transferts	(9 559)	(1 609)	(11 963)	(1 150)
	<u>6 994</u>	<u>6 993</u>	<u>12 800</u>	<u>12 800</u>
	<u>(28 032)</u>	<u>-</u>	<u>71 377</u>	<u>-</u>

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

### 19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Politique		Administration des bandes	
	Budget 2022	2022	Budget 2022	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	184 916	184 916	1 534 854	1 570 165
Gouvernement provincial				
Transferts			5 193	5 193
Apports afférents aux immobilisations corporelles				(5 526)
Revenus reportés de l'année précédente	158 005	158 005	1 793 099	1 793 102
Revenus reportés à l'année suivante		(96 049)		(2 130 672)
Autres revenus	778 209	778 209	1 342 181	1 274 528
	1 121 130	1 025 081	4 675 327	2 506 790
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	271 793	221 551	2 099 513	1 234 487
Autres dépenses	460 298	416 480	1 119 958	1 435 626
	732 091	638 031	3 219 471	2 670 113
<b>Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	<b>389 039</b>	<b>387 050</b>	<b>1 455 856</b>	<b>(163 323)</b>
Transferts aux immobilisations corporelles	(1 988)		(137 796)	(84 276)
Autres transferts	(15 680)		(418 060)	(84 355)
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>371 371</b>	<b>371 370</b>	<b>900 000</b>	<b>(331 954)</b>
<b>Revenus</b>	<b>Secteur communautaire</b>		<b>Immobilisations - Travaux publics</b>	
Gouvernement fédéral	Budget 2022	2022	Budget 2022	2022
Transferts	\$	\$	\$	\$
Gouvernement provincial				
Transferts				
Apports afférents aux immobilisations corporelles	8 000	6 000	1 131 618	1 131 618
Revenus reportés de l'année précédente	69 903	69 903	1 040 795	1 040 795
Revenus reportés à l'année suivante		(70 041)		(948 390)
Autres revenus	108 051	108 052	466 902	508 993
	193 404	123 364	2 759 055	1 852 756
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	595	597	855 289	732 589
Autres dépenses	141 385	141 383	1 303 087	1 001 262
	141 980	141 980	2 158 376	1 733 851
<b>Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	<b>51 424</b>	<b>(18 616)</b>	<b>600 679</b>	<b>118 905</b>
Transferts aux immobilisations corporelles	(5 126)	(5 126)	(118 906)	(118 905)
Autres transferts	23 742	23 742		
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>70 040</b>	<b>-</b>	<b>481 773</b>	<b>-</b>

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### 19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Foresterie		Kitcisakik - CSEF	
	Budget 2022	2022	Budget 2022	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	104 535	174 190		
Gouvernement provincial				
Transferts	170 000	170 000		
Apports afférents aux immobilisations corporelles				
Revenus reportés de l'année précédente	501 075	431 420	19 691	19 691
Revenus reportés à l'année suivante		(349 301)		(19 691)
Autres revenus	294 055	294 055	546 026	546 026
	1 069 665	720 364	565 717	546 026
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	475 409	463 677	495 566	495 565
Autres dépenses	328 341	256 687	50 460	50 461
	803 750	720 364	546 026	546 026
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	<b>265 915</b>	-	<b>19 691</b>	-
Transferts aux immobilisations corporelles				
Autres transferts				
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>265 915</b>	-	<b>19 691</b>	-

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Notes complémentaires**

au 31 mars 2022

**19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	Village Wanaki		TOTAL	
	Budget 2022	2022	Budget 2022	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	262 539	262 539	16 680 994	16 581 069
Gouvernement provincial				
Transferts	88 347	88 347	1 933 787	2 007 625
Apports afférents aux immobilisations corporelles				(421 878)
Revenus reportés de l'année précédente			6 914 540	7 063 070
Revenus reportés à l'année suivante		(81 828)	(705 805)	(10 311 991)
Autres revenus			4 932 943	4 864 465
	350 886	269 058	29 756 459	19 782 360
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	147 760	141 707	10 998 879	9 218 269
Autres dépenses	263 126	187 351	11 727 093	8 727 836
	410 886	329 058	22 725 972	17 946 105
<b>Excédent des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	(60 000)	(60 000)	7 030 487	1 836 255
Transferts aux immobilisations corporelles			(4 129 460)	(1 706 310)
Autres transferts	60 000	60 000	(344 811)	
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	-	-	<b>2 556 216</b>	<b>129 945</b>